

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME DU ROSAIRE**

COPIE DU PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire, tenue à l'endroit habituel, le 6 octobre 2014, à 19 heures 30.

SONT PRÉSENTS :

La Mairesse, Mme Danye Anctil, les conseillers M. Ronald Côté, M. Georges Collin, M. André Boulet, Mme Suzanne L'Heureux et Mme Nathalie Beaudoin formant ainsi quorum sous la présidence de la Mairesse.

Monsieur Alain Aubé est absent, son absence est motivée.

Mme Isabelle Lachance directrice était aussi présente.

Appui Postes Canada

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs savent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE,

2014-10-10.2

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nathalie Beaudoin

APPUYÉ PAR M. Georges Collin

ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adopté

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 8 octobre 2014

Isabelle Lachance
Isabelle Lachance, directrice générale